



Montreuil le 08 avril 2008

Chèr(e)s Collègues,

Bonjour,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous par l'intermédiaire de ce courrier afin de vous livrer un certain nombre de réflexions et d'appréciations relatives à l'évolution du secteur ferroviaire en France et en Europe.

Depuis février 2003, sous la pression de la Commission Européenne et de ses relais nationaux, l'Union Européenne a libéralisé le FRET ferroviaire.

Ce choix, produit idéologique et dogmatique, n'était et n'est toujours pas celui de la CGT Cheminots.

Elle l'a combattu et le combat encore ; convaincue qu'elle est, que cette option économique, ce choix politique, ne permettent pas de revitaliser les chemins de fer et de répondre à une forte demande sociale et environnementale, de report modal de la route vers le rail.

Dans leur volonté d'ouverture à la concurrence, les autorités européennes et nationales se sont bien gardées d'assurer un cadre social harmonisé sur les standards les plus hauts, seul à même d'assurer des conditions d'exécution correctes des différentes missions liées à cette activité.

Les exemples d'utilisation hors normes des salariés du secteur par les employeurs du privé ne manquent pas ; multiplication et succession de repos hors résidence, flexibilité à outrance, absence de planification des charges ou programmation tardive des semaines de service, allongement des temps de conduite, non paiement des heures de nuit et des heures supplémentaires, etc...

Rien n'est épargné aux salariés, et cela est inacceptable !

Le secteur ferroviaire ne part pourtant pas de rien.

Car contrairement aux discours récurrents de la partie patronale, il y a bien une norme d'emploi dans les chemins de fer ; celle des agents de la SNCF sur le réseau ferré national et celle des Voies Ferrées d'Intérêt Local (VFIL) sur les lignes classées secondaires.

La CGT, soucieuse de préserver les intérêts de tous les Cheminots et d'assurer des conditions de vie et de travail honorables, consciente de la volonté patronale d'opposer les salariés entre eux, tient à ce que des normes sociales de haut niveau viennent encadrer le secteur.

C'est dans cet état d'esprit, que nous nous sommes engagés au sein de la Commission Nationale Mixte Paritaire (CNMP) dans les négociations, que nous avons exigées et obtenues, pour l'élaboration d'une convention collective nationale de branche.

Nous y portons notre conviction qu'il est indispensable de combattre toute forme de mise en concurrence des salariés du secteur, toute forme de dumping social.

La CGT Cheminots, majoritaire à la SNCF, est implantée dans plusieurs entreprises du secteur, CFTA Cargo, Véolia Cargo France, SECO RAIL, SOCORAIL, VFLI, NAVILAND Cargo, et plus récemment à Euro Cargo Rail.

Elle ne découvre pas les entreprises privées du ferroviaire.

Mais elle constate que des employeurs décomplexés tentent maintenant d'importer les méthodes moyenâgeuses du routier dans les chemins de fer.

Afin d'augmenter la pression sur ces patrons peu scrupuleux et devant l'importance des enjeux du moment, la CGT souhaite débattre avec tous les salariés et étendre son influence dans toutes les professions concernées, dans l'intérêt des revendications sociales.

C'est la raison pour laquelle je m'adresse à vous.

Parce que l'amélioration de nos conditions de vie et de travail est le résultat d'un syndicalisme fort, qui s'appuie sur des adhérents nombreux, acteurs de leur avenir et porteurs d'un projet commun.

Le 06 août 2007, des salariés de Véolia Cargo France se sont organisés en créant au sein de leur entreprise, un syndicat CGT et les élections professionnelles de 2007 ont placé la CGT comme 1^{ère} organisation syndicale.

En mars 2008, des salariés de Euro Cargo Rail se sont résolument engagés dans l'action revendicative, et ont rejoint notre Organisation Syndicale.

Au nom de la Fédération CGT des Cheminots, je souhaite la bienvenue à ces militants qui nous rejoignent et qui vont contribuer au débat interne, à l'élaboration de la Convention Collective Nationale, à l'élévation des conditions sociales et au renforcement de notre Organisation.

Notre Fédération prendra sa part afin d'aider ces jeunes syndicats à démarrer leur activité, notamment lors des élections professionnelles comme celles prévues le 17 Juin prochain chez Euro Cargo Rail.

A cette occasion, elle appelle les salariés de cette entreprise à voter pour les candidats présentés par la CGT.

Militants et responsables de la CGT Cheminots, nous sommes allés, allons et irons à votre rencontre afin d'engager le débat avec vous.

Car plus que jamais, la CGT refuse des « salariés Willi Betz » dans le ferroviaire et lutte pour des conditions sociales de haut niveau pour, et avec tous les Cheminot.

Cordiales salutations.

Didier LE RESTE

Secrétaire Général de la

Fédération CGT des Cheminots

Vice-Président de la section ferroviaire de la

Fédération Syndicale Européenne des Transports (ETF)

et de la Fédération Internationale des Transports (ITF)